maladie appartient aux éruptions écailleuſes, &c. *Impetigines*, O. III, de la claſſe III cachexies (*Voyez* LEPRE.)

(CHAMSERU.)

ELEPHANTIS, femme dont Galien & Pline font mention. Elle a écrit des remedes abortifs & du fard, ſorte de matiere qui paroît à la portée des connoiſſances qui conviennent à ſon ſexe. Martial, les auteurs des priapées & Suétone ont parlé d'une femme du même nom, qui s'eſt rendue fameuſe par ſes vers laſcifs; mais il eſt vraiſemblable qu'elle n'eſt pas cette *Elephantis* citée par Galien & Pline.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

ELIXATION. (*Mat. med.*)

On donne le nom d'*élixation* à l'action de la chaleur ſur les différentes ſubſtances qu'on fait ramollir par l'ébullition. (*Voyez* EBULLITION.)

(MACQUART.)

ELKENANI, médecin de l'école d'Alexandrie, étoit chrétien; mais le calife Abd'il-aziz le ſollicita ſi vivement à embraſſer la religion mahométane, qu'il abandonna celle dans laquelle il avoit été élevé. Abi-Osbaia parle de ce médecin dans le recueil qu'il a écrit après le milieu du XI ſiècle, ſur les arabes, ſyriens, perſans & égyptiens qui ont eu le plus de célébrité dans la médecine.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

ELLAIN (Nicolas) de Paris, docteur le 16 janvier 1571; nommé profeſſeur de pharmacie en 1576, 1577 & 1596. Il abandonna cette chaire le 15 octobre 1597, après avoir été élu doyen. La faculté l'éleva au décanat en 1584, 1585, 1597, 1598 & 1599. En 1601, il en fut nommé le cenſeur; il eſt le premier qui ait poſſédé cette place dont il donna ſa démiſſion en 1603.

Il mourut le 30 avril 1621, âgé de 87 ans & l'ancien des écoles. Il eut un fils (*Nicolas Ellain*) qui fut reçu docteur en 1600, & qui mourut en 1607, le 27 février.

*Ellain* avoit été médecin du duc d'Alençon. Les nombreux travaux auxquels il ſe livra ſous ſon décanat, & les ſervices qu'il rendit à la médecine & à la faculté, lui méritèrent le titre d'*Atlas des écoles*. Il ſervit toujours la compagnie avec le plus grand zèle: elle agréa pluſieurs de ſes règlemens relatifs au bien public, & lui donna pluſieurs fois des marques de ſa reconnoiſſance.

On a de lui un *Traité de la peſte & de la manière de s'en préſerver*. Paris, 1606, *in*-8°. On le trouve à la ſuite du *Médecin charitable*, avec des obſervations de Guy Patin, *in*-8°. 1645, chez la veuve Thomas Pepingué; & du même format, 1669, à Paris, chez Hugues Seneuſe.

Il eſt auteur du Traité intitulé: *Les tromperies du Bezoard découvertes*, 1629, *in*-12. On lui eſt auſſi redevable d'un *Extrait des regiſtres & des commentaires de la faculté*, qui fut continué par Dieu-Xivoye; & qui, des mains de Léauté & Vandeneſſe, eſt paſſé dans celles de Bertrand.

*Ellain* étoit bon poëte latin. On trouve dans le petit recueil de Malmédi des vers qu'il compoſa ſur la mort de Charles IX. Il écrivit auſſi en vers latins au ſujet du vol de Gaſpard Wolphius, dont Antoine Valet ſe plaint, relativement aux ouvrages d'Hollier. On les trouve dans l'édition des *Œuvres pratiques d'Hollier*, donnée par Valet, à Paris, 1571. (ANDRY.)

ELLÉBORE EN GÉNÉRAL. L'étimologie grecque de ce mot τὸ ἑλεῖν βορᾶ indique une acception peu favorable de ce vegétal, relativement à la matière médicale, puiſqu'elle donne à entendre que ſi on en mange, on s'en trouve ſaiſi & comme en danger d'être ſuffoqué. Cependant, de tous les remèdes employés par les anciens, c'eſt celui qui a été le plus en vogue & celui qui ſemble avoir le plus fixé l'attention de ceux qui ſe livroient à la pratique; peut-être auſſi qu'il eſt un des plus propres à faire connoître les principes ſur leſquels les anciens ſe dirigeoient dans le traitement de pluſieurs maladies. En ſuivant avec un œil attentif les principaux cas dans leſquels ils employoient l'*ellébore* & les moyens qu'ils mettoient en uſage pour prévenir ou pour arrêter les effets pernicieux & les ſymptômes qui provenoient de ce remède, on aura lieu de ſe convaincre que les médecins grecs qui ont été ſi admirables dans le diagnoſtic & le prognoſtic des maladies, n'ont guère offert qu'une foible aurore de ce que pouvoit devenir la matière médicale, dont les progrès d'ailleurs tiennent néceſſairement à ceux de la botanique, de la chimie & de l'hiſtoire naturelle qui ſemblent avoir été réſervés à ce dernier ſiècle. Rendons donc un hommage éclairé à la vénérable antiquité, mais n'allons point par un reſpect ſtupide lui faire honneur de toutes les connoiſſances qu'on peut acquérir en médecine.

Ce qui a toujours le plus nui à l'avancement de la matière médicale, c'eſt le défaut de fixation des caractères ſpécifiques des végétaux qu'on emploie à titre de remèdes; c'eſt l'indétermination des effets qu'ils produiſent à raiſon de leurs variétés; c'eſt ſur-tout la complication des recettes, qui rend douteuſe & ſouvent inextricable la vraie

manière d'agir de certaines plantes ; c'est enfin la négligence qu'on a de considérer l'influence de plusieurs autres moyens subsidiaires qui peuvent favoriser ou contrebalancer leur efficacité. Or, toutes ces considérations s'appliquent à l'*ellébore*. Comment dès la plus haute antiquité auroit-on pu déterminer ses vraies espèces par leurs caractères botaniques, puisque nous ne devons cet avantage qu'aux recherches des botanistes les plus modernes. En supposant même que les espèces eussent été bien déterminées, il auroit encore fallu étudier les différens effets qui résultent de leurs variétés. Celui que produisoit la Galatie, celui du mont Œta, celui de Sicile, d'Anticyre, &c. offroient des différences marquées pour le port extérieur, la consistance ou la grosseur de la tige ou d'autres diversités qui étoient propres au sol & aux lieux où ils croissoient; & quel est le médecin qui a fait des expériences comparatives sur les lieux pour bien marquer toutes ces différences? Pour préparer à l'action de l'*ellébore*, on faisoit précéder des vomitifs puissans, ou on combinoit ce végétal avec d'autres substances, & dès-lors quelle obscurité n'en résultoit-il pas pour la pratique. (*Voyez* ci-après ELLÉBORISME.) Enfin, soit dans la prescription des moyens proposés pour favoriser la manière d'agir de l'*ellébore*, soit dans les moyens subsidiaires qu'on proposoit pour remédier aux symptômes qui résultoient de son administration, on voit une complication de causes qui ne peut que redoubler l'obscurité & l'incertitude. Ces inconvéniens ont continué lors même que les lumières de la chimie commençoient à se répandre sur la pharmacie ; & que peut-on conclure de l'emploi de l'*ellébore* noir dans les pillules ménalagogues & ellébborines de Quercetan, même avec la réforme que Lémery leur a fait subir, puisque ce médicament s'y trouve encore combiné avec plusieurs autres substances.

Tout ce que j'ai donc à dire de l'*ellébore* en général, a besoin d'être modifié par ce qui sera dit dans la suite d'après la fixation des caractères spécifiques de cette plante ; mais il n'importe pas moins de faire remarquer le rôle brillant qu'elle a joué dès la plus haute antiquité. On employoit l'*ellébore* noir & l'*ellébore* blanc ; mais le premier paroissoit plus violent que le second, puisque suivant Pline, les chèvres mangent impunément ce dernier, tandis que l'autre leur donne la mort. Cependant, soit que le fait que Pline cite eût peu de fondement, soit que les arabes eussent acquis plus d'habileté dans l'administration de l'*ellébore* noir, soit enfin que celui dont ces derniers faisoient usage eût des qualités moins délétères, il paroît qu'ils l'ont regardé comme plus salubre que le blanc & qu'ils en ont fait un plus fréquent usage. Quand il est donc question de cette plante parmi les Arabes, sans addition d'aucune épithète, c'est l'*ellébore* noir qu'ils indiquent au lieu que le même mot doit s'entendre de l'*ellébore* blanc parmi les médecins grecs. Hippocrate qui a employé l'un & l'autre, a soin de les désigner le plus souvent par leurs épithètes, & Galien remarque que toutes les fois que ce père de la médecine se sert du mot d'*ellébore*, sans épithète, il entend parler de l'*ellébore* blanc. On ne faisoit usage que des racines de ces plantes, comme propres à purger & à faire vomir très-fortement; mais on en usoit toujours avec une grande circonspection, puisque suivant Hippocrate l'*ellébore* est toujours dangereux même pour ceux qui se portent bien, & qu'il peut causer des convulsions. Il ajoute même (aphor. 1 sect. v.) que ces convulsions sont mortelles, quoique cette assertion soit cependant sujette à des exceptions, puisqu'on trouve des exemples du contraire dans les *éphémérides des curieux de la nature* & dans les *mémoires de l'académie de Copenhague*, vol. V. Pline entre encore dans plus de détails sur les effets dangereux de l'*ellébore* blanc, & il remarque qu'on ne le donnoit ni aux vieillards, ni aux enfans, ni aux personnes délicates & foibles. On l'administroit aussi plus rarement aux femmes qu'aux hommes, & jamais à ceux qui crachoient le sang ou qui étoient valétudinaires. On avoit aussi soin de préparer diversement l'*ellébore* pour tempérer sa grande activité. Hippocrate veut qu'on le corrige avec le daucus, le sesseli, le cumen, l'anis ou quelques autres plantes odoriférantes; mais ces diverses corrections paroissent peu fondées, puisqu'on sait maintenant que l'addition des plantes aromatiques ne fait qu'augmenter les vertus des plantes. On se rapprochoit plus de la vérité lorsqu'on faisoit infuser l'*ellébore* dans du moût ou de l'hydromel, puisque ces fluides doux étoient bien plus propres à émousser les principes actifs & violens du drastique.

Les maladies contre lesquelles les anciens administroient l'*ellébore*, étoient l'épilepsie, les vertiges, la mélancholie, la lepre, la goutte, l'hydropisie, &c. Mais c'étoit sur-tout contre la manie qu'on vantoit ses effets. On connoît le proverbe *navigare Anticyras*, pour dire aller chercher dans l'*ellébore* d'Anticyre un remède contre la folie, parce que ce végétal étoit de la meilleure qualité dans cette île. Les arabes ont aussi fait un grand usage de l'*ellébore*, & ils reconnoissoient que son action étoit des plus violentes. Mesué dit que de son tems les hommes ne pouvoient supporter le blanc & que ce n'étoit qu'avec difficulté qu'ils supportoient l'action de l'*ellebore* noir qu'on n'employoit qu'à titre de purgatif, tandis que le blanc étoit reconnu pour un émétique violent. On ne doit donc point être étonné que depuis que la chimie a

fourni des émétiques plus sûrs & bien moins dangereux, soit par eux-mêmes, soit par la manière de les administrer on ait entièrement abandonné l'usage de l'*ellébore* à titre de vomitif. Nous n'avons plus que quelques compositions officinales où on le fait entrer; c'est ainsi qu'on fait entrer l'un & l'autre *ellébore* dans les pillules de Starkey; encore même y entrent-ils dans une petite proportion & on les regarde comme puissamment corrigés par le savon, un des ingrédiens de ces pillules. (*Voyez* PILLULES DE STARKEY.)

L'usage de l'*ellébore* remonte jusqu'à l'antiquité fabuleuse, & on sait que différens auteurs se sont plû à nous transmettre l'anecdote du berger Melampe à qui on fait honneur de la guérison des filles de Prœtus, devenues folles par la colère du dieu Bacchus, & qui n'employa d'autre remède que le lait de ses chèvres auxquelles il avoit fait manger de l'*ellébore* un peu auparavant. Indépendamment de ce mélange du fabuleux, il est assez difficile de concevoir comment le lait a pu avoir assez d'efficacité pour opérer une guérison réelle qui, dans tous les cas paroissoit seulement résulter de l'action violente & drastique de l'*ellébore* pris en substance ou en décoction; mais sans aller perdre du tems à réfuter un fait qui, comme beaucoup d'autres, ne devroit trouver sa place que dans des recueils d'anecdotes destinées plutôt à amuser qu'à instruire, je passe promptement à l'époque où Hippocrate réduisit la médecine en corps de science & fit entrer l'*ellébore* dans la matière médicale. Quelquefois il faisoit prendre ce remède à jeun & d'autrefois après le souper; il paroît qu'il le prescrivoit de cette dernière manière lorsqu'il vouloit lui faire perdre une partie de sa force stimulante. Dans plusieurs cas aussi il donnoit une préparation d'*ellébore*, qui avoit la propriété d'adoucir l'action trop violente de ce végétal. Hérophile, Actuarius, Aretée, Celse, &c. tous partisans zélés de la médecine grecque paroissent fort prévenus en faveur de ce remède. Dioscoride en parle fort au long; mais sa description est si vague & si peu exacte qu'on a de la peine à croire qu'il ait examiné cette plante avec un œil attentif; il paroît même qu'il y a une grande confusion dans ce qu'il dit de l'*ellébore* noir, puisqu'il fait partir les petites fibres noires d'une tête commune à *capitulo cepœ simili;* or on n'a qu'à comparer les racines de l'*ellébore* blanc & du noir, & on se convaincra que cette ressemblance avec un oignon, n'a lieu que pour l'*ellébore* blanc. Ce même naturaliste ne paroît pas plus exact lorsqu'il parle des vertus de la même plante, puisqu'il en fait comme un remède universel, & qu'il le vante contre la manie, l'épilepsie, la goutte, la paralysie, la suppression des menstrues, la surdité, la gale, &c. Toute cette fastidieuse & prolixe énumération de vertus que tant d'auteurs de matière médicale paroissent avoir prise pour modèle, lorsqu'ils parlent de certaines plantes ne prouve rien par son étendue vague & indéterminée puisqu'on pourroit défier le plus intrépide défenseur de l'*ellébore* de guérir toutes ces maladies avec ce remède, & que quand on ne fixe pas le genre particulier de la maladie, on n'a rien fait pour déterminer la base du traitement.

Il est singulier que les anciens qui ont fait un si grand usage de l'*ellébore* ayent pris si peu de soin de le décrire; sans doute que dans ces époques reculées, on ne sentoit pas, comme on le fait à-présent, la grande importance des descriptions exactes & spécifiques des plantes qu'on faisoit passer dans l'usage de la médecine. Théophraste n'a pas été plus heureux à cet égard que Dioscoride, & l'*ellébore* oriental actuel est bien loin de quadrer avec les descriptions que ces auteurs nous ont transmises. On seroit encore dans une grande incertitude sur ce point sans les recherches que Tournefort a eu occasion de faire pendant son voyage du Levant, & il paroît que ce n'est que depuis ce naturaliste, que nous avons acquis la connoissance du véritable *ellébore* des anciens; c'est un *ellébore* noir qui est commun non-seulement dans les îles d'Antycire, qui sont vis-à-vis du mont Œta, dans le golfe Maléac, que l'on appelle à-présent le golfe de Zeiton, près de l'île d'Eubée, à présent *Negre-Pont*, mais encore plus sur les bords du Pont Euxin, & sur-tout au pied du mont Olympe en Asie, près de la fameuse ville de Pruse. Tournefort qui a fait l'épreuve de cette plante, avoue que tous ceux à qui il en a donné l'extrait, étoient tourmentés de nausées, de pesanteur d'estomac avec un sentiment d'acrimonie & un soupçon d'état inflammatoire dans la gorge & les intestins. Il ajoute que ceux à qui il avoit administré ce médicament avoient éprouvé pendant plusieurs jours des douleurs de tête avec des élancemens & des tremblemens des membres, ensorte qu'ils avoient été obligés de s'en abstenir. Ces symptômes qui sont si d'accord avec ceux que les anciens nous ont transmis comme provenus de l'action de l'*ellébore*, confirment que c'est la même plante dont ils ont usé & justifient toutes les précautions & les soins accessoires que prenoient les anciens, soit pour prévenir certains effets nuisibles de l'*ellébore*, soit pour y remédier quand ils avoient lieu. (*Voyez* ci-après ELLÉBORISME.)

L'*ellébore* blanc n'est guère employé parmi nous que dans la médecine vétérinaire, où l'on s'en sert principalement pour guérir la gale des animaux, comme celle des bœufs, des chevaux, &c. en le mêlant avec une matière grasse ou huileu-

se. L'*ellébore* noir est plus usité dans la médecine proprement dite, si toutefois on peut dire qu'on fait usage d'un médicament lorsqu'on le fait entrer dans des compositions pharmaceutiques très-compliquées, & où par conséquent son action peut être modifiée ou altérée d'une manière très-marquée. C'est ainsi qu'on trouve l'*ellébore* noir dans les pillules balzamiques de Stahl, dans le sirop de Pomme elléborisé de la pharmacopée de Paris, dans l'extrait panchimagogue de Crollius, dans les pillules de Starkey, les pillules tartarisées ou mélanagogues de Quercetan, dans la teinture de mars elléborisée de Wedelius, &c. Mais comme tous ces remèdes tombent de plus en plus en désuétude à mesure que la médecine s'éclaire des lumières de la chimie & de la botanique, on en doit dire autant de l'*ellébore ;* & en effet on a une si grande abondance de purgatifs & d'émétiques, on peut tellement en varier l'usage, soit en affoiblissant soit en augmentant leurs vertus qu'il est entièrement superflu de recourir à l'*ellébore*. Il y a cependant une préparation simple qui, d'après des observations multipliées, mérite d'être conservée, & sur laquelle il importe d'entrer dans quelques détails : ce sont les pillules toniques de Bacher.

C'étoit à l'aide de quelques corrections que les anciens croyoient pouvoir tirer un grand avantage de l'*ellébore* sans avoir à craindre ses inconvéniens. Quelques-unes de ces préparations sont parvenues jusqu'à nous, & voici celle que nous a transmise Actuarius. On faisoit un peu macérer dans l'eau la partie fibreuse de la racine d'*ellébore*, en rejettant la tête ; ensuite on faisoit sécher à l'ombre l'écorce que l'on avoit séparée de la petite moëlle qu'elle renferme. On donnoit cette préparation avec des raisins secs ou de l'oximel mêlé quelquefois avec des graines odoriférentes pour rendre ce remède plus agréable. Pline parle aussi de la correction qu'on faisoit subir à l'*ellébore* d'Antycire en le mêlant avec une certaine graine qui croissoit aux environs de la ville de ce nom. Quoique tout ce qui paroît de plus réel & de plus solide dans toutes ces prétendues corrections de l'*ellébore*, se réduise peut-être à son mélange avec un corps doux & sucré qui a par conséquent la propriété d'émousser ses qualités un peu trop stimulantes, il n'est pas moins vrai que le vœu éternel de ceux qui aspirent à des nouveautés dans l'art de guérir a été long-tems de découvrir un correctif réel de l'*ellébore* & qu'on a singulièrement varié sur la substance qui avoit cette propriété. Bacher a-t-il été plus heureux que les autres dans la formation de ses pillules, & peut-on dire que la myrrhe & le chardon-béni ont cette vertu singulière ? Chacun en croira ce qu'il voudra. Tout ce qu'il y a de bien clair dans cet objet & ce qui est sur-tout du ressort de l'expérience, c'est que ces pillules ont été d'une efficacité marquée contre certaines espèces d'hydropisie, comme on le voit dans le second volume du recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires, par M. Richard, ancien premier médecin des camps & armées de France, & comme des médecins distingués ont eu lieu de s'en convaincre par une expérience répétée. Le secret d'ailleurs des pillules toniques de Bacher a été communiqué en 1772, à M. Monteynard, alors ministre au département de la guerre. On prend, par exemple, une once d'extrait d'*ellébore* noir & autant de myrrhe, & on incorpore à ce mélange trois gros & un scrupule de poudre de feuilles de chardon béni. On mêle le tout & on en fait une masse qu'on laisse dessecher à l'air jusqu'à ce qu'elle soit propre à former des pillules. (*Voyez* LES PILLULES TONIQUES DE BACHER.) Nous nous bornerons ici à quelques détails sur la manière de traiter l'*ellébore* telle qu'elle étoit mise en pratique par Bacher lui-même.

C'est l'*ellébore* noir, *elleborus Niger. L.* qu'il choisit pour faire entrer dans ses pillules. L'herbe & la racine, dit ce medecin, ont une odeur âcre & nauséabonde, ce qui annonce que cette plante contient des particules volatiles délétères ; la saveur de la racine à l'aide d'une légère mastication, manifeste une certaine amertume mêlée aussi de quelque chose d'âcre & de nauséabond ; mais par le dessechement elle perd une grande partie de ses vertus stimulantes. C'est donc pour dépouiller cette racine des qualités que son odeur & sa saveur rendent suspectes que Bacher lui faisoit subir une suite de procédés dont il a donné les détails ; après avoir fait dessécher les racines & les fibres capillaires qui en naissent, on les fait écraser dans un mortier, & en les mettant dans une terrine de grès, on les fait arroser avec de l'eau-de-vie alkalisée & on les laisse ainsi digérer pendant douze heures ; on les remue par intervalles deux ou trois fois, on les arrose une seconde fois de la même manière, & on y verse ensuite du vin du Rhin de la meilleure qualité, à la hauteur de six travers de doigt au-dessus de la substance solide ; on remue le tout par intervalles avec une spatule de bois & on y ajoute derechef du vin pour conserver toujours cette liqueur à la même hauteur & suppléer à la partie qui a été imbibée. Le mélange étant ainsi disposé, on fait bouillir le tout pendant demi-heure & on filtre en exprimant fortement les parties solides ; on reprend celles-ci, on les fait digérer de la même manière avec une égale quantité de vin, & le résidu ligneux & insipide de la seconde expression est rejetté ; on mêle la liqueur qu'on obtient cette seconde fois avec la première & on y

verse deux fois autant d'eau bouillante ; on fait enfin évaporer le tout sur le feu jusqu'à la consistance de sirop, & par un dernier point du procédé, on jette cet extrait sur deux fois autant d'eau bouillante, & on procede à l'évaporation comme auparavant. C'est ainsi que Bacher prétendoit que les particules volatiles, âcres & nauséabondes de l'*ellébore*, se dissipoient par l'évaporation, que celles qui étoient fixes restoient préparées, corrigées & propres à être employées dans l'usage de la médecine après avoir ajouté vers la fin un neuvième d'eau-de-vie ancienne pour tenir l'extrait épaissi en consistance de thérébentine.

Le point essentiel de cette composition suivant Bacher, consiste comme on vient de le voir dans la préparation de l'extrait d'*ellébore* noir. Il est très-important de bien choisir l'*ellébore* qu'on emploie. Celui qui mérite la préférence vient dans les montagnes de la Suisse. ( *Helleborus Niger*. L.) Il ne faut pas le confondre avec les différens *ellébores* du pays, ni avec celui qu'on nomme pied de griffon, ( *helleborus fœtidus*. L. ) qui se vendent indifféremment chez les droguistes. Il faut être également attentif sur le tems où se fait la récolte de cette racine ; quand on la retire de la terre en septembre & en octobre, elle contient beaucoup plus de résine & de gomme, & ses fibres sont plus compactes & plus cassantes.

L'eau-de-vie alcalisée dont on se sert pour humecter la racine d'*ellébore* grossièrement concassée pénetre, suivant Bacher, les parties constitutives de cette racine., les divise & les dissout de manière que celles qui sont caustiques & délétères puissent en être aisément séparées & être enlevées par des évaporations répétées. Elle fait perdre en outre presque sur-le-champ à l'*ellébore*, son odeur âcre & nauséabonde ; celle qui la remplace paroît savoneuse & n'est point désagréable. Douze heures après avoir fait la seconde irroration d'eau-de-vie, on commence les infusions au vin, par ce nouveau moyen on achève d'extraire la partie résineuse qui avoit déja été pénétrée par l'eau-de-vie alkalisée, & on se procure la partie gommeuse qui avoit échappé au premier dissolvant. On emploie à cet effet le meilleur vin du Rhin, ou à son défaut du vin de Grave de la première qualité : on jette sur la matière qui doit être placée dans des terrines de grès une suffisante quantité de l'un ou de l'autre de ces vins pendant l'espace de quarante-huit heures; on a soin de remplacer le vin qui s'évapore ou qui pénètre la racine & s'incorpore avec elle, de sorte qu'il surnage toujours de six travers de doigt, on met alors le tout dans une grande bassine d'argent, & on le fait bouillir pendant l'espace de demi-heure ; on passe ensuite à travers un linge la liqueur toute chaude avec forte expression, on rejette dans la terrine le résidu de cette opération & l'on verse dessus une nouvelle quantité de vin de Grave ou du Rhin, jusqu'à ce qu'il la surnage de six travers de doigt ; on remplace le vin comme dans la première opération à mesure qu'il pénètre la matière, & après une infusion de 48 heures on procède à la décoction & à l'expression comme ci-devant ; on mêle ensemble les deux liqueurs extraites & l'on rejette comme inutile le marc qui n'a guère plus de saveur ni d'odeur.

L'évaporation de cette liqueur se fait de la manière & dans les proportions suivantes : on fait bouillir dans la bassine d'argent deux parties d'eau très-pure, & quand elle est bouillante, on y mêle une partie de la décoction d'*ellebore* qu'on aura troublée avec la spatule, pour que la résine qui gagne aisément le fonds soit exactement mêlée avec les autres parties extractives ; il faut être attentif à ce que la bassine ne soit pas pleine, & qu'il y ait un espace suffisant pour que la liqueur ne s'extravase pas pendant l'opération. On modérera aussi le feu, afin d'éviter la trop grande raréfaction de la liqueur : on poussera l'évaporation jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance de sirop. On répétera ce travail en soumettant pour la seconde fois cette liqueur extractive à une ébullition avec de l'eau & à une évaporation suffisante pour qu'elle reprenne la consistance de sirop ; on prendra les mêmes précautions qui ont été indiquées dans le premier travail, soit pour la quantité d'eau qu'on y emploiera & qui doit être bouillante avant d'y mêler l'extrait, soit pour éviter la raréfaction dont il est très-susceptible ; on la versera ensuite dans une terrine. Quand toute la liqueur aura subi ces deux opérations, on procédera par une évaporation lente à la réduire à la consistance d'extrait, & on l'agitera continuellement avec une spatule de bois ; ensuite on retirera la bassine du feu & on y versera peu à peu un neuvième d'excellente & forte eau-de-vie qu'on mêlera exactement avec l'extrait : on fera sur-le-champ évaporer cette eau-de-vie à un degré de chaleur fort médiocre, & par cette méthode on obtiendra le double extrait d'*ellébore* noir imprégné & mêlé de la manière la plus intime avec la partie extractive du vin.

Je me borne ici à rapporter les procédés préparatoires qu'on fait subir à l'*ellébore* avant de les faire entrer dans les pillules toniques de Bacher, composition pharmaceutique qui mérite d'être conservée dans la pratique de la médecine. Quant à la myrrhe & au chardon béni qui sont deux autres ingrédiens de cette même composition. ( *Voyez* l'article PILLULES TONIQUES DE BACHER. )

ELLÉBORE BLANC à *fleur verte*, (*Veratrum album.* L.) Sa racine lorsqu'elle est récente est fusiforme d'un blanc jaunâtre & pourvue de tous côtés de fibres rondes & longues ; lorsqu'elle est sèche & qu'on a coupé ses fibres, sa surface est rude & hérissée ; son paranchime est solide, d'une couleur cendrée pâle & marqué de tout côté de petits points lorsqu'on en fait une section transversale. Son odeur lorsqu'elle est récente est désagréable ; sa saveur, soit qu'elle soit récente ou sèche, est âcre & nauséabonde ; elle excite par la mastication une ardeur vive dans le gozier. Elle a des qualités vénéneuses, émétiques, drastiques & sternutatoires. On l'emploie à l'exterieur contre la gale, les poux & la teigne.

L'infusion dans l'eau simple de cette racine desséchée, est rougeâtre & douée d'une saveur âcre & amère, lorsqu'on en prend un peu dans la bouche, elle excite un sentiment de corrosion dans le gozier, sa couleur n'est point changée par le vitriol de mars ou sulfate de fer. Bergius rapporte avoir fait quelque essai sur lui-même avec cette infusion ; en ayant gouté un peu & ayant bu de l'eau par dessus, il éprouva une ardeur vive dans les organes de la déglutition, qui fut accompagnée d'un sentiment d'érosion dans l'estomac & d'une oppression de la poitrine, dont il sentit quelque tems l'effet. Après avoir pris une cuillérée de vinaigre, la cardialgie cessa ; mais il sentit des douleurs lancinantes dans le bas ventre avec des tranchées jusqu'au lendemain à l'heure du dîner ; il sentoit aussi des douleurs lancinantes vagues, & son gosier étoit affecté comme s'il avoit pris du poivre. Lorsqu'on réduit la racine d'*ellébore* blanc en poudre il s'en élève une poussière qui pique vivement les narines & qui produit des sternutations. Conrad Gesner prit deux gros d'une infusion préparée avec deux onces d'eau bouillante & demi gros de racine d'*ellébore* blanc ; il éprouva nne ardeur vive aux épaules, à la tête & à la face, un sentiment brûlant d'érosion sur la langue & le gosier avec un hoquet qui dura une demi-heure, ensorte qu'il n'eut rien de mieux à faire que de provoquer le vomissement avec les doigts & une plume introduits pour irriter le gosier.

L'*ellébore* blanc est nuisible aux animaux, & c'est une verité si connue, que les gens de la campagne ont soin de la couper de bonne heure & de la faire disparoître des prés & des paturages. Pallas remarque que cette plante vient en abondance dans la Russie, sur-tout dans les lieux humides, & que les agriculteurs qui veillent à la recolte du foin retirent avec soin toutes les tiges qu'elle produit. On a observé en effet que les chevaux qui mangent de cette herbe, n'en périssent point, à la verité, mais qu'ils éprouvent les tranchées les plus vives & qu'ils paroissent tout en sueur. Ces accidens n'ont pas lieu lorsqu'au printems ces animaux mangent cette plante tendre & qui n'est pas encore en floraison, car elle ne produit alors que des effets relâchans ; ces animaux même sont loin alors de la rejetter, au contraire ils semblent la rechercher comme l'a souvent observé M. Pallas sur les chevaux de Sibérie. Haller a remarqué aussi en Suisse que les mulets étoient très-avides des feuilles de cette plante qui ne peuvent servir de nourriture à aucun autre animal ; on a observé en Russie que les semences du même végétal étoient meurtrières pour tous les animaux domestiques ; & on a éprouvé en Norwege qu'en faisant manger des morceaux des feuilles d'*ellébore* blanc à des poules, elles avoient toutes péri peu de tems après.

Quant à l'usage interne de l'*ellébore* blanc qui a été si vanté dans les premiers temps de la médecine, on sait qu'il est entièrement tombé en désuétude parmi nous. La racine de cette plante est en effet très-âcre, & ne peut être employée qu'avec les plus grandes restrictions. Cependant elle a trouvé quelques partisans zélés qui ont vanté son usage en médecine. Conrad Gesner, médecin plein de candeur & de savoir, préfère l'*ellébore* blanc à l'antimoine & lui a donné, dans toutes ses lettres, de grands éloges. Il dit avoir pris lui-même & avoir fait prendre aux autres ce remède sans avoir jamais eu à se repentir de l'avoir employé. Il ajoute qu'il a souvent usé de l'*ellébore* blanc, non pour se purger, mais pour désobstruer les conduits, diviser les humeurs épaissies & les porter du centre & de l'intérieur des parties du corps à la circonférence & s'en débarrasser par divers excrétoires... « Elle recrée, ajoute-t-il, » fortifie, rend plus gai & donne plus de vivacité aux facultés intellectuelles, comme je l'ai » éprouvé sur moi & sur d'autres ; mais il faut » garder une certaine mesure. » Ce fut toujours sous forme liquide qu'il employa ce végétal ; il prenoit, par exemple, deux gros de racine d'*ellébore* blanc qu'il faisoit infuser dans six onces de vin de Candie ; il prolongeoit cette macération pendant un mois, en y ajoutant à volonté quelque aromate. Il administroit demi-gros de ce vin elléborisé ; & s'il ne produisoit aucun effet, il augmentoit la dose graduellement d'un scrupule ; si deux, trois, quatre ou cinq scrupules, ainsi ajoutés, ne produisoient aucun effet évacuant, on en ajoutoit un sixième qui suffisoit en général pour une personne d'une constitution délicate. Un septième scrupule surajouté ne suffisoit pas quelquefois pour évacuer un homme robuste ; mais un huitième ou un neuvième finissoit par produire des effets admirables ; lorsque six ou sept scrupules, ainsi surajoutés, n'évacuent point, mais qu'ils produisent seulement des effets exhilarans & toniques, sur-tout sur les tempéramens phlegmatiques, en y ajoutant encore un ou deux scru-

pales, on obtient des effets évacuans, quelquefois très-marqués. Gesner employoit plus souvent son oxymel qu'il préparoit avec l'*ellébore* blanc & des substances aromatiques; il publie des merveilles de cette composition dans plusieurs de ses écrits. Il composoit deux sortes d'oxymel, l'un d'une première qualité, & l'autre d'une qualité inférieure. On ne peut douter que Gesner n'ait marqué une grande confiance pour son *ellébore*. « *Ego* » *si vixero*, dit-il, comme dans un moment d'en- » thousiasme, *in ellebori historiâ multa proferam* » *quæ medici admirentur.* » Il est inutile de rapporter ici plusieurs témoignages des anciens médecins sur ce remède. (*Voyez* ELLÉBORE EN GÉNÉRAL.) Mais quoi qu'il en soit, je crois qu'un médecin prudent ne peut se déterminer à faire prendre à l'intérieur une racine aussi âcre & aussi vénéneuse, ou que du moins il faut être à cet égard d'une réserve extrême. Il conste en effet par l'observation que, donnée en très-petite dose, elle a produit des symptômes effrayans, comme une soif brûlante, la cardialgie, des tranchées, le hoquet, des étranglemens, des convulsions, des tremblemens des membres, un état inflammatoire des premières voies, des défaillances, des sueurs froides & même la mort.

Celse, qui nous a donné un précis si judicieux de l'ancienne médecine, recommande l'*ellébore* blanc dans les maladies longues & invétérées, qui sont sans fièvre, comme l'épilepsie & la manie; mais il recommande de s'abstenir de ce remède en hiver & en été, & d'en borner l'usage à l'automne; il ajoute encore qu'il faut avoir égard au tempérament du malade, & que celui qui est humide ou phlegmatique est le plus convenable. On voit combien est vague la prescription de ce remède, tel que le propose Celse; mais si on veut bien réfléchir sur les essais qui ont été déjà faits par les modernes, on peut croire que ce remède peut, ainsi que la ciguë, le solanum, la jusquiame, être transporté dans l'usage de la médecine, en bien déterminant par des observations particulières, soit les préparations qu'on a fait subir à ce remède, soit les circonstances de la saison, de l'âge & de la constitution individuelle qui peuvent en assurer le succès. On peut sur-tout recommander de ne la point donner en substance, mais de faire infuser, depuis un scrupule jusqu'à deux, les fibres de la racine dans un bouillon gras, dans du vin doux ou de l'hydromel, avec de la canelle ou de l'anis, pendant vingt-quatre heures, ou bien de leur faire subir une légère décoction & d'administrer la liqueur qu'on en retireroit par expression.

ELLÉBORE BLANC, *à fleur noire; veratrum nigrum. L.* Cette espèce d'*ellébore* n'est point d'usage en médecine.

ELLÉBORE NOIR, *à fleur de rose; helleborus niger. L.* La racine de cet *ellébore* approche de la forme cylindrique; elle est ramifiée & donne naissance de tous côtés à des fibres noires & filiformes; j'ai sous les yeux quelques échantillons qui m'ont été envoyés de la Suisse, & je remarque que ces fibres qui se sont entortillées en se desséchant, ont quelquefois quatre ou cinq pouces d'étendue, & qu'elles deviennent si petites vers leurs extrémités, qu'elles imitent un entrelassement de crins ou de cheveux, avec cette différence, que chacune de ces fibres se ramifie & se souramifie d'autant plus, qu'elle s'éloigne de la racine proprement dite qui lui sert comme de tige. La couleur noirâtre des fibres & de la racine n'est que dans leur écorce; car, dans l'intérieur elles offrent une parenchime d'une couleur blanche. Toute la racine, ainsi que les fibres, est âcre, nauséabonde, légèrement amère; ces propriétés sont plus marquées, lorsqu'elles sont récentes; elles excitent par la mastication une acrimonie vive avec un sentiment d'engourdissement; le desséchement adoucit l'activité de ce végétal; ensorte même que lorsqu'il est gardé long-tems dans les pharmacies, il n'excite plus de saveur âcre que par une longue mastication. Quant aux vertus de ces racines, elles sont vénéneuses & épispastiques. Lorsqu'elles sont récemment desséchées, elles sont émétiques, purgatives, emménagogues & sternutatoires; mais quand elles ont été long-tems conservées, elles sont à peine purgatives; elles sont légèrement altérantes & diurétiques.

L'infusion des racines d'*ellébore* noir est d'un rouge foncé & d'une saveur amère; le sulfate de fer ou vitriol de mars lui donne une couleur plus foncée; je me suis trouvé dernièrement dans un laboratoire de pharmacie, où on préparoit l'eau distillée de la racine d'*ellébore* noir, & j'ai reconnu qu'elle avoit une odeur âcre & piquante; on peut l'employer à titre de purgatif, sur-tout dans des maladies chroniques. L'un & l'autre extrait, c'est-à-dire, celui qu'on obtient avec l'eau simple & celui qu'on retire à l'aide d'un spiritueux, sont très-abondans; on a obtenu jusqu'à six gros d'extrait résineux de deux onces de racines; mais la partie gommeuse est tellement combinée avec celle qui n'est que résineuse, que l'eau-de-vie dissout facilement la première, & que l'eau simple suffit aussi pour extraire les parties résineuses, comme l'ont prouvé Newman & Cartheuser. Il paroît que la principale vertu de la racine d'*ellébore* noir consiste dans un principe résineux volatil âcre qui se dissipe par la coction; ensorte que celle-ci suffit pour diminuer beaucoup l'activité de ce végétal; c'est dans ces parties subtiles que consiste la qualité errhine de cette plante. On ne peut refuser aussi à l'extrait résineux des vertus purgatives très-marquées. Si quelquefois les racines d'*ellébore* ont paru un remède inerte &

sans activité, on doit l'attribuer à leur vétusté qui a fait dissiper leurs principes actifs.

Il est difficile de déterminer la dose de ce médicament, puisque cette détermination dépend de plusieurs circonstances prises de l'époque de la récolte de la racine, de son état plus ou moins récent, des diverses manières de la préparer, de la constitution de l'individu, du climat. ( *Voyez* article DOSE & DOSER. ) En général, sa racine en substance peut se prendre depuis douze grains jusqu'à un scrupule, à demi-gros, à un scrupule, ou même à un gros. Les feuilles peuvent être aussi administrées à la dose d'un demi-gros. On peut aller jusqu'à un demi-scrupule ou un scrupule entier pour l'extrait aqueux. Quant à l'extrait spiritueux, il est très-amer, & on ne peut guères s'élever au-delà de douze ou quinze grains. ( *Voyez* sur ses préparations l'article ELLÉBORE EN GÉNÉRAL. ) Dans les pays chauds, la vertu purgative est plus marquée, & un scrupule d'extrait aqueux, ou bien demi-gros, suffit pour purger avec violence. Dans ces contrées, on peut prendre jusqu'à deux gros de l'infusion de la racine. On peut faire un hydromel d'un gros de racine d'*ellébore* noir, & de six onces d'eau réduites par la coction à deux onces, on mêle ensuite, parties égales, cette eau avec le miel, & on peut l'administrer aux enfans, à la dose d'une cueillerée. On fit prendre huit cueillerées d'eau distillée de cette racine, & elles produisirent des tranchées violentes.

On a fait plusieurs expériences sur les animaux pour reconnoître les effets de l'*ellébore* noir, & on s'est convaincu de sa grande activité, & quelquefois de ses qualités délétères. Théophraste avoit fait remarquer que les chevaux, les bœufs & les cochons périssoient quand ils mangeoient de cette herbe. Douze cueillerées de son eau distillée, qu'on avoit données à un chien, le purgèrent avec violence par le haut & par le bas. Un fil trempé dans le suc d'*ellébore* & passé à travers la crête d'un coq, donna la mort à cet animal; on peut même se servir de ce suc pour empoisonner des fleches; mais le principal usage qu'on fait de l'*ellébore* noir dans la médecine vétérinaire, est de s'en servir à titre de séton dans les maladies épizootiques, en perçant l'oreille de l'animal ou une autre partie quelconque de la peau & en y introduisant des filamens de la racine d'*ellébore* noir pour exciter la suppuration. On sait en effet que dans les maladies pestilentielles de l'espèce humaine, un des plus heureux moyens d'échapper à la contagion est de tenir ouvert un séton ou un cautère. Ne devroit-on donc pas profiter de cette observation dans les cas d'épizootie, & adopter un remède qui, en conservant le bétail, le préserve des progrès de la contagion?

Tout ce qui vient d'être dit des effets de l'*ellébore* noir fait assez connoître la grande activité de ce remède, & doit-on être étonné, d'après cela, des symptômes graves qu'il a quelquefois produits, lorsqu'il a été employé avec peu de choix & d'intelligence? C'est ainsi qu'il a quelquefois occasionné des superpurgations violentes, des vomissemens opiniâtres, des convulsions, des inflammations des intestins, des éternuemens funestes & la mort même. Les anciens qui ont fait un si grand usage de l'*ellébore* noir, connoissoient si bien tous les inconvéniens qui pouvoient en résulter, qu'ils ont établi une suite de préceptes & de précautions nécessaires pour assurer le succès de ce remède ou pour arrêter les effets alarmans qu'il pouvoit produire. ( *Voyez* ci-après ELLÉBORISME. ) C'est de cette manière qu'ils ont employé l'*ellébore* noir comme un remède héroïque contre certaines maladies invétérées & d'une cure très-difficile; telles sont l'épilepsie, la mélancholie, la manie, la fièvre-quarte, la suppression des menstrues, l'hydropisie ou autres maladies chroniques. Quoique l'emploi de ce remède n'ait pas été toujours heureux, on ne peut lui refuser une grande efficacité; & quel est en effet le remède qui produise dans tous les cas une guérison certaine? Il est vrai aussi que les autres moyens subsidiaires employés par les anciens pour assurer ses effets, ont pu contribuer en partie à ses grands succès; mais quoi qu'il en soit, quand il ne posséderoit que ses qualités drastiques, il pourroit toujours être compté au nombre des remèdes héroïques; & ne voit-on pas chaque jour des charlatans produire des cures qui nous étonnoient, avec des purgatifs très-violens? La poudre d'Ailhaud n'en est-elle pas un exemple? & quand on veut être de bonne foi, peut-on nier que si on pouvoit empêcher tous les écarts de l'aveugle empyrisme qui en dirige l'usage, qu'on eut soin de déterminer les circonstances prises de la nature particulière de la maladie, du tempérament & des autres indispositions individuelles qui peuvent assurer son succès, & sur-tout, qu'on levât le mystère inique dont son auteur a voulu voiler sa composition pour en faire une spéculation mercantile, on auroit à se féliciter de l'avoir introduite dans l'usage de la médecine? Au reste, le regret ne doit pas être bien grand, puisque nous possédons un si grand nombre de purgatifs, plus ou moins drastiques, & qu'il n'y a pas de médecin instruit qui ne puisse imiter les effets de la poudre d'Ailhaud, en procédant d'abord avec quelque tâtonnement. Les diverses compositions de l'*ellébore* noir, son extrait aqueux ou spiritueux, son hydromel, son eau distillée, son infusion dans le vin ou sa décoction, ou enfin, sa racine réduite en poudre & corrigée, d'après les principes ci-dessus, ( *Voyez* ELLÉBORE EN GÉNÉRAL. ) fourniroient facilement un pareil supplément, & on en pourroit dire de même de

beaucoup

beaucoup d'autres drastiques ; ce qui me persuade que l'*ellébore* noir ne guérissoit que par ses vertus purgatives, même des maladies qu'on regarde comme purement nerveuses, telles que la mélancholie & la manie, c'est qu'on ne peut douter que celles-ci ne soient quelquefois produites purement par des embarras ou une stagnation de matières dans les premières voies. J'ai vu un maniaque, sur qui on avoit essayé vainement un grand nombre de remèdes, & qui fut guéri aux bains d'Albert par l'usage des douches ascendantes ; le tuyau qui portoit l'eau étoit dirigé dans l'anus, ensorte que l'eau qui en jaillissoit entroit avec violence dans le canal intestinal ; dans quelques séances, l'effet évacuant que produisirent ces douches fut si marqué, qu'il sortit une grande quantité de matières noires qui avoient été d'abord détrempées par le liquide & détachées des parois des intestins ; l'aliénation de la raison céda bientôt à cet évacuant mécanique.

La racine d'*ellébore* noir, si on en excepte quelques compositions pharmaceutiques dont on fait peu d'usage, n'entre guères maintenant dans la pratique de la médecine que pour servir de base aux pilules toniques de Bacher. Sa décoction pourroit être aussi employée avec avantage contre la gale & la vermine, & remplacer le staphisaigre ; on peut aussi s'en servir à titre d'épispastique contre des douleurs invétérées, telles que celles de la sciatique ; mais si on étoit tenté d'en ressusciter l'usage à l'exemple des anciens, on n'aura qu'à réfléchir sur ce qui sera dit ci-après de l'elléborisme.

ELLÉBORE NOIR, *à fleur d'œil de bœuf. Adonis vernalis. L.* Cette espèce d'*ellébore* a été connue des anciens sous le nom de *helleborus niger feruлaceus.* C'est celui qu'on substitue en Saxe & dans d'autres parties de l'Allemagne, à l'*ellébore* noir dont je viens de parler, & il peut en effet servir aux mêmes usages. C'est la racine d'*ellébore* que les marchands de Francfort & de Hambourg font passer dans le commerce.

ELLÉBORE NOIR, *à fleur verte. Helleborus viridis. L.* On n'en fait point non plus usage en médecine.

ELLÉBORE NOIR *commun*, ou *pied de griffon. Helleborus fœtidus. L.* Comme il importe de bien distinguer cet *ellébore* des autres espèces, Bergius en a donné une description exacte & détaillée dans sa matière médicale, en ayant sous les yeux un échantillon pris du lieu natal de cette plante, qui est la Vieille-Castille en Espagne ; elle vient aussi dans d'autres parties de l'Europe australe & croît naturellement en Virginie. Voici cette description latine qui mérite d'être connue. Forma. *Caulis breviusculus, perennans, inferne nudus, cicatrisatus vel* gabriusculus, superne foliosus ; *suprà folia desinens in scapum subangulatum, atomis adspersum, spithamæum, ramosum, squamosum.* Rami *scapi alterni erecti.* Folia *congesta, longius petiolata, pedata : foliolis lineari-lanceolatis, digitalibus vel palmaribus, superne serratis, utrinque glabris suprà viridibus, minutim subrugosis, lucidiusculis, venis alternis, obliquis, depressis, lineatis, subtùs pallidioribus.* Petioli *lineares, concavi.* Squamæ *scapi alternæ, ovato-lanceolatæ, coloratæ, glabræ, acutæ, sæpe fissæ in foliola, pollicares vel ultra, erecto patentes, ad ramos & in pedunculis sitæ.* Pedunculi *in ramis alterni, elongati, pubescenti-scabriusculi, superne tuberculato-rugosi, erecti, uniflori, bracteis vestiti.* Flores *nutantes.* Calix *nullus.* Corolla *squammis concolor, campanulata, atomis scabriuscula, pentapetala, persistens.* Pistilla, *tria pubescentia.*

Cet *ellébore* a une odeur fétide, sur-tout lorsque la plante est récente : sa saveur, lorsque la plante est récente & sèche, est très-âcre & amère. Lorsqu'on la mâche, elle excite un sentiment de corrosion au gosier, & cet effet dure quelque tems, quoiqu'on se lave plusieurs fois la bouche. Le dessèchement suffit à peine pour lui faire perdre son acrimonie. Ses vertus sont purgatives, émétiques & vermifuges. Quant à son usage en médecine, on ne trouve sur cet objet des expériences bien précises que celles du docteur Bisset, dans son *Essai sur la constitution médicale de l'Angleterre* ; cet auteur rapporte que c'est un remède qui ne lui a jamais manqué à titre de vermifuge ; il donnoit les feuilles récentes en décoction, à la dose d'un gros ; ou bien, il faisoit prendre en substance quinze grains de ses feuilles desséchées, pour les enfans de cinq ou six ans ; à plus haute dose, elle produit des effets purgatifs & émétiques. Il faut continuer son usage pendant quelques jours consécutifs ; son suc exprimé & donné en sirop en y mêlant du sucre, devient un remède très-commode & efficace, si on en donne une cueillerée soir & matin. Mais à cause des qualités très-âcres de cette plante, il faut procéder avec réserve & commencer par de très-petites doses pour éviter l'effet irritant qu'elle peut produire sur des individus délicats & sensibles. (PINEL.)

ELLÉBORINE, *Serapias latifolia. L.* Elle n'est point d'usage en médecine. (PINEL.)

ELLÉBORISME. Le traitement de certaines maladies chroniques par l'ellébore, comprenoit non-seulement le choix, la préparation & l'administration de ce végétal, mais encore une foule de précautions & de remèdes préliminaires, propres à seconder son action & à faire éviter des effets pernicieux qui auroient pu s'ensuivre. Sous ce point de vue, l'*elléborisme* qui faisoit un des points capitaux de la thérapeutique des anciens, donnoit lieu à un grand nombre de préceptes dont